

c) d) Temps de travail, variations par secteurs

Bien que la loi fixe la durée légale du travail hebdomadaire à 35 heures les Français auraient travaillé 37,4 heures par semaine en 2020 (hors Mayotte, doc). Les disparités de temps de travail sont cependant importantes selon les types de contrat : 40,4 heures à temps complet contre 23,1 heures à temps partiel. Les différences sont grandes entre ~~non~~ salariés (36,5 heures) et les non salariés qui peuvent travailler jusqu'à 54,3 heures pour les agriculteurs.

Si la quantité de travail varie fortement selon les secteurs et les métiers la disposition des heures travaillées varie aussi fortement.

Certains secteurs d'activité sont fortement dépendants d'une présence quotidienne. Ainsi les agriculteurs travaillent beaucoup et presque tous les jours (un impéru peut toujours arriver). De même des secteurs comme la santé demandent des actifs disponibles quotidiennement. (doc 5) ~~ils~~ sont les actifs dans ces secteurs travaillent donc souvent le dimanche. De plus certains secteurs nécessitent que leurs activités se déroulent quand une clientèle est disponible (généralement samedi et dimanche) comme la restauration et les arts.

Enfin on peut remarquer que les fonctions exercées déterminent bien souvent sur quels horaires sont déployés les heures travaillées. Ainsi ouvriers (et agriculteurs) travaillent le plus la nuit (doc 4). On remarquera aussi que les plus les qualifications sont élevées et plus l'actif a de loisir de s'organiser à sa guise. Cela se traduit aussi par une disponibilité accrue face aux impéurs.

En conclusion on peut remarquer que les temps de travail varient considérablement en fonction des secteurs et des catégories socio professionnelles, et que les cadres de travail pour les salariés sont de moins en moins rigides à mesure que la qualification augmente.

Note et appréciations du correcteur :

17

N.B. - Il est interdit aux candidats de signer leur composition ou d'y mettre un signe quelconque pouvant indiquer la provenance de la copie

ÉPREUVE

de Sciences économiques et sociales

NOMBRE D'INTERCALAIRES : 2

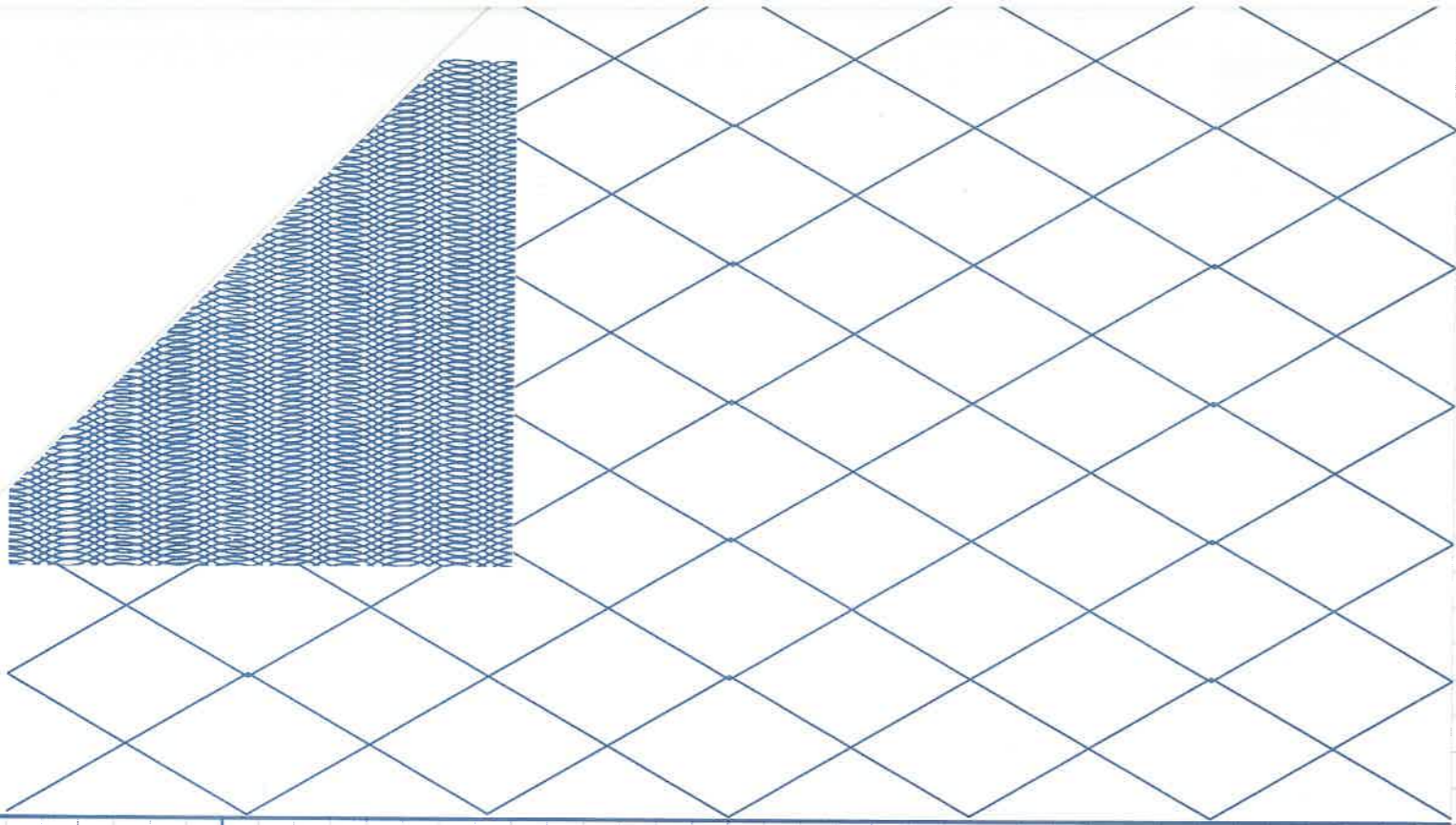
Exercice 1

a) La décentralisation consiste en une délégation de compétence à un échelon local depuis l'Etat. La gestion des transports publics, de l'entretien des écoles (pour les communes), des collèges et lycées (pour les régions) sont ainsi des compétences décentralisées.

b) La balance commerciale est la différence entre la somme des exportations de valeurs et de biens et celle des importations. Elle est calculée au niveau des états.

c) Un immigré est un étranger résident en France venu d'un autre pays.

d) Le malthusianisme est une théorie prenant la limitation (voire l'arrêt) de l'accroissement de la population afin d'éviter une sur-exploitation des ressources naturelles. Elle est inspirée de T. Malthus qui pense que la part des ressources disponibles par individu diminuant, l'augmentation de la population entraîne la pauvreté.



dans une activité de complément. C'est aussi un moyen pour des étudiants un moyen de financer leurs études (de nombreuses plateformes de livraison font appel à des livreurs sous statut de micro-entrepreneurs) ou de rentrer sur le marché du travail dans des domaines spécifiques où l'emploi salarié est rare (graphistes, ...). Dans ce cas la micro-entreprise permet de se créer une notoriété et d'enchaîner des travaux.

Enfin et comme dit précédemment de nombreuses entreprises n'employaient plus au statut salarié mais des prestataires. Elles exigent un statut de micro-entrepreneur (livraison, bâtiment, ...); l'ubérisation de la société en quelque sorte.

Exercice 2

a) 3% des individus entrant dans le profil "Anciens salariés créateurs d'une entreprise classique" furent "indépendants ou à leur compte".

b) Les micro-entrepreneurs en activité de complément ont majoritairement monté une micro-entreprise dans un domaine éloigné de leur branche de métier (à plus de 70% d'entre eux). Ils sont ~~juste~~ majoritairement des actifs.

c) Les profils de créateurs ayant vu leur part augmenter entre 2016 et 2018 sont les anciens travailleurs précoces, les micro-entrepreneurs en activité de complément, les créateurs éloignés de l'emploi ainsi que les étudiants et jeunes diplômés.

Plusieurs facteurs peuvent expliquer cette évolution. Ainsi la facilité (relative) à créer une micro-entreprise couplée à une éventuelle faiblesse des salaires a pu pousser de nombreuses personnes à s'engager

Exercice 3

a) Selon le document de l'annexe 4 la catégorie socioprofessionnelle la plus concernée par les horaires atypiques est celle des agriculteurs exploitants. Ils travaillent "tout le temps" pour ainsi dire. Il est vrai que l'entretien des cultures laisse peu de temps libre et demande une attention constante. C'est d'autant ~~plus~~ plus sensible pour l'élevage. Cependant, hors élevage, on peut noter de grandes variations saisonnières dans l'activité agricole. La période de recueil d'information

b) ~~se~~ n'étant pas indiquée on peut imaginer des résultats différents, surtout en hiver quand l'activité est moindre.

b) Un ou une agent(e) de sécurité peut avoir à travailler la nuit, les samedi et dimanche, en horaire décalé éventuellement selon les indications de son planning et les besoins de son entreprise. De nombreuses entreprises peuvent faire garder leurs locaux toute la journée ainsi que la nuit (Orange, Cap Gemini, ... les exemples sont nombreux).

Exercice 4.

Un prix peut-il être juste ?

Dans un système marchand un prix est ce qui donne de la valeur à un objet ou à un service. Cette valeur devient réelle lors de la transaction d'échange. Pourtant comment fixe-t-on un prix ? Existe-t-il un juste prix ? C'est à dire une valeur qui permettrait de contenter tout le monde ? Ou seulement celui ou celle qui fixe le juste ? C'est ce que nous développerons dans une première partie. Puis nous nous interrogeront sur la pertinence de la notion de prix face à la justice.

Un prix est souvent considéré comme une valeur attachée à un objet ou à un service permettant de rémunérer les actifs et ayant constitué mais aussi les matériaux, ainsi que les outils, locaux, ... et leur entretien. On y ajoutera une marge permettant à l'entreprise d'engranger un bénéfice et ainsi de constituer une trésorerie lui garantissant sa survie. On y ajoutera aussi une part constituant un dividende versé aux actionnaires. On constate dès lors que de nombreux acteurs entrent en ligne de compte et que le prix d'un objet est le fruit d'un accord (ou d'un rapport de force) plus ou moins tacite entre ces acteurs. En effet augmenter la part des uns diminue la part des autres (à prix constant). Autrement il faut augmenter les prix.

Un produit (ou un service) est souvent (toujours) mis en concurrence avec un produit similaire (ou presque). Pour être compétitif le prix est souvent un élément essentiel. Les théories néoclassiques (Friedmann) estiment qu'il existe un prix d'équilibre permettant des ventes optimales ainsi qu'une rémunération elle aussi optimale des actifs. Chaque produit aurait un prix optimal et c'est par la comparaison raisonnée des produits par les consommateurs que les produits les plus compétitifs (en rapport qualité/prix) ~~qui~~ ~~les~~ ~~liraient~~ leur équilibre du jeu. Ainsi les marchés permettraient aux consommateurs de comparer tous les produits et de faire leur choix. Or de tels marchés n'existent pas à l'échelle individuelle. Le prix optimal (ou d'équilibre) n'est donc qu'une vue de l'esprit.

De plus il est peu ~~probable~~ probable qu'un prix puisse refléter tous les aspects d'une production.

Un prix est une valeur financière qui se peut prendre en considération que des facteurs objectifs et valorisés comme une heure de travail, un ~~ou~~ outil ou un matériau. Le prix ne prend pas en compte les facteurs comme la joie au travail, la souffrance au travail, c'est à dire des facteurs non quantifiables.

De plus les prix ne prennent pas en compte les facteurs environnementaux (ou peu). Les modifications climatiques n'ont pas de valeurs fixées, aussi est il difficile de fixer une contribution financière aux produits et services dont la production contribue à dérégler le climat avec pourtant des conséquences déjà dramatiques (le Pakistan largement inondé après une recherche terrible cet été 2022 par exemple).

Il semble d'ailleurs peu probable que de telles contributions voient le jour au niveau global. Car une condition nécessaire à l'établissement d'un prix prenant en compte ces éléments est une instance de décision.

La justice est une institution visant à réparer un tort individuel ou collectif devant l'ensemble de la société. Dans les démocraties les lois sont fixées par les représentants des citoyens (Républiques) ou directement (démocraties directes). Cela permet les confrontations de positions et de dégager un consensus accepté par tous et toutes. Ce des institutions internationales de discussion existent (Organisation des Nations Unies par exemple) mais leurs discussions ne tournent pas autour de ces questions de "juste prix". Après tout la théorie économique estime qu'il existe et se fixe "naturellement" par confrontation à la concurrence alors pourquoi intervenir ?

Pour qu'un prix soit juste il faudrait une discussion démocratique autour de sa valeur, de la valeur du travail, des outils, des matériaux, de sa conception et des impacts de sa réalisation. De telles discussions n'ont pas lieu ou seulement partiellement comme sur la fixation de la valeur du travail entre états et partenaires sociaux. Les états peuvent-ils fixer tout cela ? Même pour un état à économie collectivisée et planifiée la fixation des prix prendrait un temps fou (surtout dans un état démocratique). Le prix fixé serait-il juste ? Sûrement pas aux yeux de tous car tous n'ont pas les mêmes intérêts et peuvent être mécontents. Dans tous les autres cas la question n'a pas de sens car le système marchand ne vise pas la justice mais le profit.